



Mairie de Villars le Sec

**COMPTE RENDU**  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Lundi 8 juillet 2019 (20h30)**

Absents : Mrs M.Quatrehomme, L.Talon

Absente excusée : C.Bruchon

**1. CCST : accord sur la répartition des sièges suite au renouvellement des conseil municipaux :**

Conformément à la réglementation, les EPCI doivent procéder à une recomposition de leur conseil communautaire l'année précédant celle du renouvellement des conseils municipaux. La CCST ayant formulé son accord en conseil communautaire le 23 mai 2019, chaque commune doit valider cet accord avant le 31 août 2019. La commune de Villars le Sec sera représentée par UN siège.

Le conseil municipal accepte cette répartition à l'unanimité.

**2. CCST : fonds de concours de fonctionnement 2019**

Dans le cadre de sa politique d'aides aux communes, il est proposé d'apporter un fonds de concours à la commune pour le fonctionnement d'équipements qui justifie l'intervention de la Communauté de Communes. Cette aide sera effectuée sous forme de fonds de concours de fonctionnement dans la limite de 50% des dépenses de fonctionnement directes justifiées par la commune en 2018. Le fonds de concours accordé est fixé à la somme plafonnée de 2 500€ au titre des dépenses 2019 pour le fonctionnement de l'école maternelle.

**3. Territoire d'Energie 90 : modification des statuts du syndicat :**

Suite à la réunion du comité syndical du 28 mai 2019, Monsieur le Maire informe les élus de la modification statutaire de « Territoire d'Energie 90 » à valider par toutes les communes membres.

Ces modifications portent sur :

- La dénomination du syndicat
- La localisation du siège du syndicat
- L'adjonction de nouvelles compétences, telles que les infrastructures nécessaires à l'usage des véhicules électriques, les réseaux câblés, etc...

Le conseil municipal accepte cette demande à l'unanimité.

#### **4. ACCA : renouvellement bail de chasse**

Le bail de chasse sera renouvelé à compter du 10 septembre 2019 et jusqu'au 31 août 2024. Le loyer est fixé à 222,55€/an et indexé en fonction de l'indice département de fermage fixé par arrêté préfectoral.

#### **5. Association des Maires de France : vœux relatif aux principes et valeurs concernant notre système de santé (report conseil municipal du 21 mai 2019)**

Le conseil municipal ne donne pas suite

#### **6. INSEE : recensement de la population 2020**

Le prochain recensement de la population organisé par l'INSEE aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

Madame Brochet est nommée coordonnateur communal. La municipalité devra également recruter un agent recenseur. Madame Krema, agent d'entretien sera contactée pour occuper cette mission.

#### **7. Orange redevance d'occupation du domaine public 2019 :**

Conformément au décret du 27 décembre 2005 fixant les montants maximums des redevances dues par les opérateurs de communications électroniques, la commune percevra la somme de **53€ par Orange** pour la **Redevance d'Occupation du Domaine Public** au titre de l'année 2019.

#### **8. Informations et questions diverses**

- Monsieur le Maire donne le compte rendu des derniers conseils d'école et RPI, l'effectif scolaire du RPI est maintenu à 114 élèves pour la rentrée 2019.
- Monsieur le Maire informe les élus de l'attribution par Madame la Préfète d'une subvention de 3 558€ au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour l'année 2019 concernant les travaux d'isolation du bâtiment communal de l'école.
- Suite à une demande de la CCST concernant l'accessibilité du conteneur à verre, Monsieur le Maire présente un devis pour l'égagement du chemin rural. Le conseil municipal valide la proposition de l'entreprise EURL Bandelier (889€ HT) qui réalisera également l'égagement du chemin d'accès au futur pylône de téléphonie avant la reprise des travaux prévue mi-septembre.
- Monsieur le Maire informe les élus d'un projet de micro crèche sur le secteur du Plateau.
- Monsieur le Maire présente la nouvelle réglementation quant à la présence et l'utilisation des défibrillateurs.
- Urbanisme : suivi des dossiers en cours

La séance est levée à 22h00.

Le Maire,  
Laurent BROCHET.